

VÉRIFICATEURS DU MAMROT

Dépôt du rapport d'étape

Laval, le 3 septembre 2013 — La Cité de la culture et du sport de Laval accueille favorablement son premier rapport d'étape déposé officiellement par les vérificateurs du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT).

Le mandat de vérification, portant sur la période du 20 décembre 2012 au 28 juin 2013, vise à s'assurer du respect de la Loi sur les cités et villes pour le processus de suivi pour l'attribution des contrats.

Le président de la Cité, M. Marcel Alexander mentionne qu'« à la lecture du rapport, on note qu'aucune irrégularité n'a été relevée lors de la vérification de la composition du conseil. Là où certaines lacunes avaient été observées, la Cité a déjà apporté les modifications appropriées. La Cité de la culture et du sport de Laval envisage l'avenir positivement et est convaincue que les prochaines étapes en vue de la réalisation de la Place Bell obtiendront l'aval des instances gouvernementales. »

La Cité de la culture et du sport de Laval s'était engagée, par souci de transparence, à rendre publiques toutes les communications reçues. Ce nouveau rapport d'étape est donc disponible sur le site de la Cité : www.lacitedelacultureetdusportlaval.ca, sous la rubrique *Dernières nouvelles*.

– 30 –

Renseignements : Nadine Lussier, chef de division

Division des communications et des relations avec les médias — Ville de Laval
450 978-6888, poste 4335, n.lussier@ville.laval.qc.ca